

Réf: Dossier 479601

Avis de constitution

SOCIETE « BOUCHERIE SALAM »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE
COCODY, ABATTA HELICE 3, Lot 89, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BOUCHERIE SALAM »

Objet : La société a pour objet en république de Côte d'Ivoire, spécifiquement et principalement les activités ci-après :

- Boucherie
- Abattoir
- Poissonnerie
- Restaurant

- Et toute activités connexes devant réaliser l'objet social suscité.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COMMUNE DE
COCODY, ABATTA HELICE 3, Lot 89, Ilot 7

Dirigeant(s) M DAGNOGO MOULAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01519 du 03/02/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°07749/GTCA/RC/2026 du 03/02/2026

